



CONTAMINES
MONTJOIE

COMMUNE DES CONTAMINES MONTJOIE

ARRETE DU MAIRE

Autorisation de voirie, travaux à la boulangerie. Occupation du domaine public.
Entreprise SIMATEL

ARD2022-092

Le Maire de la Commune des Contamines-Montjoie,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-2, 2213-1,
VU le Code de la voirie routière,
VU l'arrêté préfectoral n° 1249-65 bis, en date du 19 octobre 1965, réglementant la surveillance de la voie communale,
VU la demande de la société « SIMATEL » en date du 26 septembre 2022

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux d'aménagement dans La boulangerie située au 29 route de notre dame de la gorge,

Considérant que pour permettre l'exécution de ces travaux, il est nécessaire de réglementer la circulation des piétons et le stationnement des véhicules ,

ARRETE

Article 1er : l'entreprise SIMATEL de Annecy est autorisé à occuper le domaine public , devant la boulangerie pour travaux et aménagement de l'intérieur de l'édifice **du mardi 27 septembre 2022 et jusqu'au vendredi 30 septembre 2022 .**

Les travaux reprendront du lundi 17 octobre 2022 et jusqu'au vendredi 21 octobre 2022 pour la pose d'un four à pains.

Article 2 : **L'entreprise SIMATEL** prendra toutes dispositions pour assurer la signalisation permanente de l'occupation du domaine public. **La circulation des piétons , sur cette portion de trottoir ainsi que le stationnement de véhicules.**

Article 3 : La responsabilité de la Commune sera entièrement dérogée en cas d'accident ou d'incident survenant pendant la durée des travaux.

Article 4 : Dès la fin des travaux, l'entreprise devra réparer à ses frais, tous dommages éventuels causés au domaine public , dans la réserve naturelle.

Article 5 : Copie du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le responsable de « SIMATEL » ,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de St-Gervais,
- Monsieur le Brigadier-Chef principal de la Police municipale,
- Madame la Directrice des Services Techniques.

Fait à les Contamines-Montjoie
Le 26 septembre 2022

Mr le Maire
François Barbier

